



(2)

Dossier # : 1187075004

Unité administrative responsable :	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
Compétence d'agglomération :	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
Projet :	-
Objet :	Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

1. d'accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres conformément aux documents de l'appel d'offres public # 18-17022;
2. d'autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération, vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de l'environnement;
3. d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ au net pour 2019, de 1 561 407,68 \$ au net en 2020 et de 1 233 525,62 \$ au net en 2021;

4. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Isabelle CADRIN **Le** 2018-07-23 09:29

Signataire :

Isabelle CADRIN

Directrice générale adjointe
Direction générale , Direction générale adjointe - Développement

IDENTIFICATION

Dossier # :1187075004

Unité administrative responsable :	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 a) promouvoir la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation
Compétence d'agglomération :	Élimination et la valorisation des matières résiduelles
Projet :	-
Objet :	Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 16 et du paragraphe 6 de l'article 19 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RRLQ, chapitre E- 20. 001 - **Loi 75**), la valorisation des matières résiduelles est une compétence d'agglomération. En vertu de l'article 17 de la Loi, la municipalité centrale peut agir à l'égard des matières constituant les compétences d'agglomération non seulement sur son territoire, mais aussi sur celui de toute autre municipalité liée.

Le Service de l'environnement a demandé que soient lancés des appels d'offres pour le traitement des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants en 2014 et 2015. L'échéance de ces contrats était le 30 juin 2018.

Un premier appel d'offres a donc été lancé à la fin décembre 2017 afin d'assurer la conclusion de nouveaux contrats et la continuité du service à partir du 30 juin 2018.

La sollicitation de marché s'est effectuée de la façon suivante :

1. Publication d'un 1^{er} A/O 17-16236 le 2017-12-18

- Ouverture des soumissions le 22 janvier 2018
- Le plus bas soumissionnaire n'était pas conforme
- Le deuxième soumissionnaire avait présenté une offre à 20% supérieure à l'estimation et n'avait pas au final son certificat de l'AMF.

Il n'a donc pas été possible, à l'issue de ce processus, d'octroyer un contrat.

Une majoration des contrats a été obtenue pour assurer la prestation de service jusqu'au 30 juin 2018 (CG18 0239).

2. Publication d'un 2^e appel d'offres (18-16973) le 2018-04-11

- Ouverture des soumissions le 1^{er} mai 2018
- Il n'y a eu aucun soumissionnaire.

Ce second processus n'a pas non plus permis d'octroyer un contrat.

3. Publication d'un 3^e A/O (18-17022) le 2018-05-04

- Ouverture des soumissions le 22 mai.
- Il y a eu deux (2) soumissionnaires dont un (1) qui était conforme.

Cependant, les délais administratifs, dont un passage à la commission des examens des contrats (CEC), rendaient impossible d'octroyer des nouveaux contrats pour l'ensemble de l'agglomération avant le Conseil d'agglomération du 23 août prochain.

Jusqu'à cette date, il était important de maintenir le service afin que le traitement des CRD et encombrants ne soit pas compromis et d'éviter que des matières recyclables et valorisables ne soient enfouies.

Voici les stratégies qui ont été déployées afin d'assurer la continuité du service durant les mois de juillet et août :

A) Demande de prolongation de contrats et approbation de dépenses additionnelles -- CG du 21 juin 2018 (GDD 1187075002)

B) Lancement d'un appel d'offres (18-17063) pour l'octroi d'un(des) contrat(s) -- CE du 27 juin (GDD 1187075003).

Au cours des différentes sollicitations, les changements suivants ont été apportés afin d'ouvrir le marché :

AO 18-16973

Modification au bordereau des prix : possibilité de déposer un prix différent pour le traitement des matières en provenance des écocentres.

AO 18-17022

Décision de retirer les garanties de soumission et d'exécution habituellement exigées dans le cadre de contrats suite au sondage effectué par le Service de l'approvisionnement auprès des preneurs de cahier des charges. Un entrepreneur avait souligné ne pas avoir soumissionné lors de l'AO 18-16973 en raison des garanties.

À la demande d'un entrepreneur, il y a eu une nouvelle modification au bordereau des prix (par addenda) afin d'offrir la possibilité pour une entreprise possédant plusieurs centres de traitement de déposer un prix différent selon le site.

Dans le cadre de ces AO, les soumissionnaires avaient le choix de proposer des prix sur un, plusieurs ou l'ensemble des 33 territoires et un prix pour le réseau des écocentres donnant ainsi la possibilité à différentes catégories d'entreprise de soumissionner.

L'historique récent des trois derniers AO nous montre que peu d'entrepreneurs ont manifesté de l'intérêt à soumissionner pour traiter cette catégorie de matières résiduelles. Ceux qui l'ont fait ont augmenté leurs prix de façon importante et/ou n'ont pas les qualifications administratives requises pour être conforme. À cet égard, nous pouvons nous poser la question pourquoi un ou des entrepreneurs n'ayant pas la certification de l'AMF n'ont pas soumissionnés sur des items dont la valeur du contrat ne dépasse pas un million de dollars.

La Ville de Montréal révisé actuellement son approche en matière de réception, de tri et de mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants, afin de trouver la meilleure façon de répondre à ses objectifs en matière de développement durable tout en optimisant les coûts engagés pour répondre à ces objectifs.

L'objet du présent sommaire est l'octroi d'un contrat d'une durée de 36 mois suite à l'appel d'offres 18-17022 pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de CRD et d'encombrants des 33 territoires de l'agglomération ainsi que des sept (7) écocentres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG - 21 juin 2018 - Autoriser une dépense additionnelle de 602 322,44 \$, taxes incluses, pour la poursuite du contrat octroyé à la firme Koncas Recyclage (CG14 0587) pour la réception, le tri et la mise en valeur de résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants majorant ainsi le montant total de 7 045 038,60 \$ à 7 647 361,04 \$, taxes incluses. Autoriser une prolongation de la date des contrats des firmes Recyclage Notre-Dame (CE16 1593), Koncas (CE15 1026) et Matrec/LEEP (CE13 0848 et CE14 1907) pour une durée de deux (2) mois (juillet et août 2018).

CG18 0239 - 26 avril 2018 - Autoriser une dépense additionnelle de 328 670,87 \$, taxes incluses, pour la poursuite des contrats octroyés à la firme Koncas Recyclage (CG14 0587) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants et à la firme Services Matrec (anciennement LEEP) (CG15 0379), majorant ainsi le montant total des contrats de 7 412 537,94 \$ à 7 741 208,81 \$, taxes incluses.

CG 15 0379 - 18 juin 2015 - Accorder un contrat à Multi Recyclage S.D. et à Les Entreprises Environnementales Pierrefonds (LEEP) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants pour une période approximative de 36 mois avec possibilité d'une prolongation de 60 jours - Dépense totale de 1 205 557,40 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14219 (5 soumissionnaires).

CG 14-0587 - 18 décembre 2014 - Accorder un contrat à Koncas Recyclage pour la réception, le tri et la mise en marché des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants, pour une période de 43 mois avec possibilité d'une prolongation de 60 jours - Dépense totale de 6 749 421 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13817 (3 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Le traitement des résidus de CRD et encombrants s'effectue dans des centres équipés pour trier les matières qui sont reçues pêle-mêle. Une fois triée, les matières sont envoyées vers des entreprises où elles sont recyclées et/ou valorisées et/ou enfouies (matières non

valorisables). Pour le présent contrat à octroyer, les matières seront acheminées vers le site de l'entreprise Koncas Recyclage. Cette entreprise est située sur l'île de Montréal, à Montréal-Est.

JUSTIFICATION

L'octroi d'un (1) contrat pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants est nécessaire afin de maintenir la prestation de service pour l'ensemble des territoires de l'agglomération et les sept (7) éco-centres durant les trois (3) prochaines années, soit jusqu'à la fin du mois d'août 2021. Il y a eu deux (2) soumissionnaires dont un (1) conforme. Le prix soumis par l'entrepreneur conforme a fait l'objet d'une négociation à l'initiative du Service de l'approvisionnement en accord avec l'article 573.3.3. de la Loi sur les cités et Villes.

Suite à cette négociation, les prix soumis pour le traitement des matières valorisables ont été revus à la baisse faisant passer le montant total du contrat de 19 743 288,55 \$ à 19 014 186,08 \$. Cela représente une baisse de 729 102,47 \$.

PRIX DU CONTRAT AO 18-17022 (après négociation auprès du soumissionnaire)	
Soumission conforme (taxes incluses)	
Koncas Recyclage	19 014 186,08 \$
Estimation des professionnels internes (\$)	15 636 250,48 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions)	n/a
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (((Coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse x 100)	n/a
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute - la plus basse)	n/a
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) (((la plus haute - la plus basse conforme) / la plus basse x 100)	n/a
Écart entre l'estimation des professionnels (\$) et la plus basse conforme (la plus basse conforme - estimation)	3 377 935,60 \$
Écart entre l'estimation des professionnels et la plus basse conforme (%) (((la plus basse - l'estimation) / estimation x 100)	22%
Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse)	n/a
Écart entre la plus basse et la deuxième plus basse (%) (((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse x 100)	n/a

La différence de 22% entre l'estimation du professionnel et le prix soumis par le soumissionnaire conforme s'explique par une hausse marquée des coûts de traitement de la matière.

Le coût de traitement moyen qui a été utilisé pour effectuer l'estimation du prix du contrat est de 66\$/tonne (matières valorisables et non valorisables confondues).

Or, les coûts moyens soumis dans le cadre de cet AO sont de 77\$/tonne pour les matières valorisables et de 92\$ pour les matières non valorisables.

Lors de la rencontre avec l'entrepreneur dans le cadre de la négociation, celui-ci a expliqué avoir révisé à la hausse les prix de traitement pour les raisons suivantes :

1 - faible qualité de la matière acheminée à son centre (peu de matières valorisables) en provenance des territoires montréalais;

2 - en ce qui concerne les écocentres, le tri des matières supervisé par des employés formés permet de les séparer par type, de façon optimale, en vue de leur recyclage ou valorisation. Les matières ayant plus de valeur de revente (ex. : métal, bois, carton) ne sont pas retrouvées dans les conteneurs de CRD valorisables mélangés/agglomérés qui sont destinés à cet entrepreneur.

De plus, cet entrepreneur ne possède pas de lieux d'enfouissement technique (LET) ni de lieux d'enfouissement de déchets de construction et démolition (LEDCE) ce qui a pour effet d'augmenter les frais liés à l'élimination de la matière non valorisables.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le contrat est prévu pour une durée de 36 mois avec une possibilité de deux (2) prolongations, chacune de 12 mois. La somme requise pour ce contrat s'élève à 18 873 316 \$, taxes incluses. Le détail des calculs se trouve en pièce jointe.

Écocentres et 33 territoires	2018	2019	2020	2021	Total
CRD et encombrants valorisables	1 271 527 \$	3 882 980 \$	4 030 338 \$	2 835 514 \$	12 020 360 \$
CRD et encombrants non valorisables	474 938 \$	1 434 013 \$	1 472 068 \$	1 013 769 \$	4 394 788 \$
Total avant taxes	1 746 465 \$	5 316 994 \$	5 502 406 \$	3 849 283 \$	16 415 147 \$
Total taxes incluse	2 007 998 \$	6 113 213 \$	6 326 392 \$	4 425 713 \$	18 873 316 \$

La différence entre le montant total à octroyer (18 873 316 \$) et le montant soumis par l'entreprise (19 014 186 \$) s'explique par une révision des tonnages pour les CRD en provenance des écocentres. Lors des deux (2) appels d'offres précédents, l'estimation des tonnages pour les écocentres avait été effectuée pour un contrat d'une durée de 38 mois. La durée du contrat dans le présent appel d'offres est de 36 mois, il était nécessaire de revoir à la baisse la quantité de tonnes à octroyer pour le traitement des CRD en provenance des écocentres, soit 4 902 tonnes pour la durée du contrat.

Ce nouveau contrat prévoit la réception et le traitement des CRD et encombrants pour une quantité totale de 201 154 tonnes pour la durée du contrat.

Cela représente une hausse de 24 051 tonnes (13,58%) par rapport à la quantité prévue de 177 103 tonnes. Cet écart de volume engendre un coût additionnel de 1 811 295\$ (taxe nette).

Dans le cadre de ce contrat, le coût moyen à la tonne passera, pour les CRD et encombrants valorisables, de 61,62 \$ taxe nette à 81,81 \$, une augmentation du coût unitaire de 20,19 \$.

Le coût moyen à la tonne pour le traitement des matières non valorisables passera de 69,74 \$ à 98,05 \$, une augmentation du coût unitaire de 28,31 \$,

L'augmentation du coût moyen de traitement représente un coût additionnel de 4 061 327 \$ (taxe nette).

Les nouvelles collectes de résidus de CRD et encombrants effectuées en bordure de rue dans les arrondissements diminueront les quantités ramassées par les camions d'ordures ménagères de 13 671 tonnes pour toute la durée du contrat. Cela représente une économie des coûts d'enfouissement d'ordures ménagères de 620 815 \$ (taxe nette) et du paiement des redevances de 325 651 \$ (taxe nette).

De plus, en ce qui a trait aux collectes de résidus de CRD et encombrants effectuées en bordure de rue, les conclusions d'une caractérisation ont permis de réviser la part de matières valorisables à 70 % au lieu de 40 %, ce qui permettra à la Ville, selon les estimations, de faire une économie de 273 331 \$ sur le paiement des redevances des matières enfouies pour toute la durée du contrat.

Le budget additionnel total requis pour ce contrat sera de 4 652 825 \$.

Demande budget additionnel	2018	2019	2020	2021	Total
Montants requis - taxe nette	493 131 \$	1 364 760 \$	1 561 408 \$	1 233 526 \$	4 652 825 \$

Cette dépense sera financée, à 100% par l'agglomération, par un virement budgétaire de 493 131 \$ au net en 2018 en provenance des dépenses contingentes, vers le Service de l'environnement.

Cette dépense sera également financée par un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 760 \$ au net en 2019, de 1 561 408 \$ au net en 2020 et de 1 233 526 \$ au net en 2021.

L'agglomération doit payer les redevances à l'enfouissement de 25,95 \$ / tonne, taxes incluses, sur la portion non valorisable des matières. Le montant estimé pour ces redevances s'élève à 1 220 377 \$ pour 47 028 tonnes des matières non valorisables, dans lequel n'est pas incluse l'indexation annuelle selon l'indice du prix à la consommation.

Les prix du contrat seront ajustés deux (2) fois aux dates suivantes, le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021. L'ajustement se fera en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Montréal publié par Statistique Canada.

Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement du Service de l'environnement au poste budgétaire des services techniques pour l'enfouissement et la valorisation des matériaux secs et entièrement assumée par l'agglomération.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contrat de réception et traitement des résidus de CRD et encombrants est en accord avec le volet : "Pratiquer une gestion responsable des ressources" qui vise à récupérer 80 % de matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et encombrants d'ici 2019.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

À défaut d'octroyer ce contrat le 23 août 2018 pour poursuivre le traitement des CRD et encombrants valorisables, cette matière en provenance des écocentres et des territoires sera acheminée vers un site d'enfouissement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication, en accord avec le Service des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi des contrats : CG 23 août 2018
Début des contrats : À l'octroi
Fin des contrats : 23 août 2021

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction (Myriem LAKLALECH)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sébastien D DEMERS
agent(e) de recherche

Tél : 514-872-1279
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-07-13

Éric BLAIN
C/d sout technique infrastructures CESM

Tél : 514 872-3935
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Pierre WINNER
cadre sur mandat(s)
Tél : 514-872 44004
Approuvé le : 2018-07-20

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Roger LACHANCE
Directeur
Tél : 514 872-7540
Approuvé le : 2018-07-23

Écocentres et 33 territoires	2018	2019	2020	2021	Total
CRD et encombrants valorisables	1 271 527 \$	3 882 980 \$	4 030 338 \$	2 835 514 \$	12 020 360 \$
CRD et encombrants non valorisables	474 938 \$	1 434 013 \$	1 472 068 \$	1 013 769 \$	4 394 788 \$
Total avant taxes	1 746 465 \$	5 316 994 \$	5 502 406 \$	3 849 283 \$	16 415 147 \$
Total taxes incluse	2 007 998 \$	6 113 213 \$	6 326 392 \$	4 425 713 \$	18 873 316 \$

Demande budget additionnel	2018	2019	2020	2021	Total
Montant requis - taxe nette	493 131 \$	1 364 760 \$	1 561 408 \$	1 233 526 \$	4 652 825 \$

Évaluation du coût du renouvellement du contrat pour la réception et le traitement des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) et encombrants
33 territoires et 7 écocentres - 2018 - 2021

Période	2018		2019		2020		2021		Total		Grand total
	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	
Écocentres	10 023	1 114	30 970	3 441	31 869	3 541	22 446	2 494	95 308	10 590	105 898
Prix unitaires - tonne	76	92	76	92	77.52 \$	93.84 \$	79.07 \$	95.72 \$			
Coût total Écocentres - avant taxes	761 771 \$	102 460 \$	2 353 712 \$	316 581 \$	2 470 485 \$	332 287 \$	1 774 814 \$	238 718 \$	7 360 782 \$	990 047 \$	8 350 829 \$
33 territoires	6 535	4 049	19 606	12 146	19 606	12 146	13 071	8 097	58 818	36 438	95 256
Prix unitaires - tonne	78.00 \$	92.00 \$	78.00 \$	92.00 \$	79.56 \$	93.84 \$	81.15 \$	95.72 \$			
Coût total territoires - avant taxes	509 756 \$	372 477 \$	1 529 268 \$	1 117 432 \$	1 559 853 \$	1 139 781 \$	1 060 700 \$	775 051 \$	4 659 578 \$	3 404 741 \$	8 064 318 \$
Grand total - \$ avant taxes	1 271 527 \$	474 938 \$	3 882 980 \$	1 434 013 \$	4 030 338 \$	1 472 068 \$	2 835 514 \$	1 013 769 \$	12 020 360 \$	4 394 788 \$	16 415 147 \$
TPS (5%)	63 576 \$	23 747 \$	194 149 \$	71 701 \$	201 517 \$	73 603 \$	141 776 \$	50 688 \$	601 018 \$	219 739 \$	820 757 \$
TVQ (9,975%)	126 835 \$	47 375 \$	387 327 \$	143 043 \$	402 026 \$	146 839 \$	282 843 \$	101 123 \$	1 199 031 \$	438 380 \$	1 637 411 \$
Total taxes incluses	1 461 938 \$	546 060 \$	4 464 457 \$	1 648 757 \$	4 633 881 \$	1 692 510 \$	3 260 133 \$	1 165 580 \$	13 820 409 \$	5 052 907 \$	18 873 316 \$
Total taxe nette	1 334 944 \$	498 625 \$	4 076 644 \$	1 505 535 \$	4 231 351 \$	1 545 487 \$	2 976 936 \$	1 064 330 \$	12 619 875 \$	4 613 978 \$	17 233 853 \$

Période	2018		2019		2020		2021		Total		Grand total
	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	
Budget 2018 à partir de la date du renouvellement (en taxe nette)											
Écocentres	8 897	989	28 901	3 211	28 901	3 211	19 267	2 141	85 967	9 552	95 519
33 territoires	3 228	4 842	11 027	16 541	11 027	16 541	7 351	11 027	32 634	48 951	81 585
Total - Tonnages	12 125	5 831	39 928	19 752	39 928	19 752	26 619	13 168	118 601	58 503	177 103
Écart de volumes - Tonnages											
Écocentres	1 127	125	2 069	230	2 968	330	3 179	353	9 341	1 038	10 379
33 territoires	3 307	-793	8 579	-4 395	8 579	-4 395	5 719	-2 930	26 184	-12 513	13 671
Total - Tonnages	4 434	-668	10 647	-4 165	11 547	-4 065	8 898	-2 577	35 526	-11 475	24 051
Écart de volumes - \$											
Écocentres	89 888 \$	12 090 \$	165 060 \$	22 201 \$	241 536 \$	32 487 \$	263 861 \$	35 490 \$	760 345 \$	102 269 \$	862 613 \$
33 territoires	270 838 \$	(76 627 \$)	702 520 \$	(424 487 \$)	716 570 \$	(432 977 \$)	487 268 \$	(294 424 \$)	2 177 197 \$	(1 228 515 \$)	948 682 \$
Total - \$	360 726 \$	(64 537 \$)	867 580 \$	(402 286 \$)	958 106 \$	(400 490 \$)	751 129 \$	(258 934 \$)	2 937 542 \$	(1 126 247 \$)	1 811 295 \$
Écart de prix unitaire - \$											
Écocentres	230 361 \$	156 541 \$	758 020 \$	530 313 \$	821 810 \$	568 469 \$	590 887 \$	404 926 \$	2 401 078 \$	1 660 249 \$	4 061 327 \$
Grands totaux - écarts	591 087 \$	92 004 \$	1 625 601 \$	128 027 \$	1 779 916 \$	167 980 \$	1 342 016 \$	145 992 \$	5 338 620 \$	534 002 \$	5 872 622 \$
Économies											
Réduction de déchets aux territoires - Tonnage		-2 514		-4 184		-4 184		-2 789		-13 671	-13 671
Réduction de déchets - \$		(114 161 \$)		(189 995 \$)		(189 995 \$)		(126 664 \$)		(620 815 \$)	(620 815 \$)
Païement des redevances des déchets - \$		(59 883 \$)		(99 663 \$)		(99 663 \$)		(66 442 \$)		(325 651 \$)	(325 651 \$)
Païement des redevances des CRD - \$		(15 916 \$)		(99 209 \$)		(96 829 \$)		(61 377 \$)		(273 331 \$)	(273 331 \$)
Total - Économies \$		(189 960 \$)		(388 867 \$)		(386 488 \$)		(254 483 \$)		(1 219 797 \$)	(1 219 797 \$)
Budget additionnel	591 087 \$	(97 956 \$)	1 625 601 \$	(260 841 \$)	1 779 916 \$	(218 508 \$)	1 342 016 \$	(108 491 \$)	5 338 620 \$	(685 795 \$)	4 652 825 \$
Budget requis total par année	493 131 \$		1 364 760 \$		1 561 408 \$		1 233 526 \$		4 652 825 \$		

Imputation comptable

CRD valorisable 1001-0010000-103125-04383-54503-014476-00000
CRD non valorisable 1001-0010000-103125-04383-54503-014403-00000

Item	Lieu	Tonnage	2018 (4 mois)		2019		2020		2021 (8 mois)									
			CRD et encombrants valorisables (90%)	CRD et encombrants non valorisables (10%)	CRD et encombrants valorisables (90%)	CRD et encombrants non valorisables (10%)	CRD et encombrants valorisables (90%)	CRD et encombrants non valorisables (10%)	CRD et encombrants valorisables (90%)	CRD et encombrants non valorisables (10%)								
1	Écocentres	105 898	10 023.3	1 113.7	30 969.9	3 441.1	31 869.0	3 541.0	22 446.0	2 494.0								
			2018				2019				2020				2021			
	Provenance des matières		Cours de voirie		Bordure de rue		Cours de voirie		Bordure de rue		Cours de voirie		Bordure de rue		Cours de voirie		Bordure de rue	
	Territoires	Tonnage	CRD et encombrants valorisables (40%)	CRD et encombrants non valorisables (60%)	CRD et encombrants valorisables (70%)	CRD et encombrants non valorisables (30%)	CRD et encombrants valorisables (40%)	CRD et encombrants non valorisables (60%)	CRD et encombrants valorisables (70%)	CRD et encombrants non valorisables (30%)	CRD et encombrants valorisables (40%)	CRD et encombrants non valorisables (60%)	CRD et encombrants valorisables (70%)	CRD et encombrants non valorisables (30%)	CRD et encombrants valorisables (40%)	CRD et encombrants non valorisables (60%)	CRD et encombrants valorisables (70%)	CRD et encombrants non valorisables (30%)
2	Ahuntsic/Cartierville	1 800	16.0	24.0	112.0	48.0	48.0	72.0	336.0	144.0	48.0	72.0	336.0	144.0	32.0	48.0	224.0	96.0
3	Anjou	650	5.8	8.7	40.4	17.3	17.3	26.0	121.3	52.0	17.3	26.0	121.3	52.0	11.6	17.3	80.9	34.7
4	Baie d'Urfé	250	1.1	1.7	17.6	7.6	3.3	5.0	52.7	22.7	3.3	5.0	52.7	22.7	2.2	3.3	35.1	15.1
5	Beaconsfield	3 900	34.7	52.0	242.7	104.0	104.0	156.0	728.0	312.0	104.0	156.0	728.0	312.0	69.3	104.0	485.3	208.0
6	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	3 200	28.4	42.7	199.1	85.3	85.3	128.0	597.3	256.0	85.3	128.0	597.3	256.0	56.9	85.3	398.2	170.7
7	Côte-St-Luc	3 800	50.7	76.0	206.9	88.7	152.0	228.0	620.7	266.0	152.0	228.0	620.7	266.0	101.3	152.0	413.8	177.3
8	DDO	250	11.1	16.7			33.3	50.0			33.3	50.0			22.2	33.3		
9	Dorval	4 700	62.7	94.0	255.9	109.7	188.0	282.0	767.7	329.0	188.0	282.0	767.7	329.0	125.3	188.0	511.8	219.3
10	Hampstead	350	7.8	11.7	13.7	5.9	23.3	35.0	41.0	17.7	23.3	35.0	41.0	17.7	15.6	23.3	27.3	11.8
11	Kirkland	3 000	13.3	20.0	210.0	90.0	40.0	60.0	630.0	270.0	40.0	60.0	630.0	270.0	26.7	40.0	420.0	180.0
12	Ile-Bizard/Ste-Geneviève	1 850	24.7	37.0	100.8	43.2	74.0	111.0	302.3	129.7	74.0	111.0	302.3	129.7	49.3	74.0	201.6	86.4
13	Lachine	3 400	37.8	56.7	198.3	85.0	113.3	170.0	595.0	255.0	113.3	170.0	595.0	255.0	75.6	113.3	396.7	170.0
14	LaSalle	3 400	30.2	45.3	211.6	90.7	90.7	136.0	634.7	272.0	90.7	136.0	634.7	272.0	60.4	90.7	423.1	181.3
15	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	4 200	37.3	56.0	261.3	112.0	112.0	168.0	784.0	336.0	112.0	168.0	784.0	336.0	74.7	112.0	522.7	224.0
16	Montréal-Est	1 000	8.9	13.3	62.2	26.7	26.7	40.0	186.7	80.0	26.7	40.0	186.7	80.0	17.8	26.7	124.4	53.3
17	Montréal-Nord	3 900	34.7	52.0	242.7	104.0	104.0	156.0	728.0	312.0	104.0	156.0	728.0	312.0	69.3	104.0	485.3	208.0
18	Montréal-Ouest	150	3.3	5.0	5.9	2.6	10.0	15.0	17.7	7.7	10.0	15.0	17.7	7.7	6.7	10.0	11.8	5.1
19	Mont-Royal	1 300	28.9	43.3	50.6	21.7	86.7	130.0	151.7	65.0	86.7	130.0	151.7	65.0	57.8	86.7	101.1	43.3
20	Outremont	5 600	74.7	112.0	304.9	130.7	224.0	336.0	914.7	392.0	224.0	336.0	914.7	392.0	149.3	224.0	609.8	261.3
21	Pierrefonds/Roxboro	3 400	30.2	45.3	211.6	90.7	90.7	136.0	634.7	272.0	90.7	136.0	634.7	272.0	60.4	90.7	423.1	181.3
22	Plateau Mont-Royal	4 200	37.3	56.0	261.3	112.0	112.0	168.0	784.0	336.0	112.0	168.0	784.0	336.0	74.7	112.0	522.7	224.0
23	Pointe-Claire	1 200	10.7	16.0	74.7	32.0	32.0	48.0	224.0	96.0	32.0	48.0	224.0	96.0	21.3	32.0	149.3	64.0
24	RDP/PAT	6 350	56.4	84.7	395.1	169.3	169.3	254.0	1 185.3	508.0	169.3	254.0	1 185.3	508.0	112.9	169.3	790.2	338.7
25	Rosemont/Petite-Patrie	3 400	30.2	45.3	211.6	90.7	90.7	136.0	634.7	272.0	90.7	136.0	634.7	272.0	60.4	90.7	423.1	181.3
26	Sainte-Anne-de-Bellevue	400	1.8	2.7	28.0	12.0	5.3	8.0	84.0	36.0	5.3	8.0	84.0	36.0	3.6	5.3	56.0	24.0
27	St-Laurent	4 850	43.1	64.7	301.8	129.3	129.3	194.0	905.3	388.0	129.3	194.0	905.3	388.0	86.2	129.3	603.6	258.7
28	Senneville	150	3.3	5.0	5.9	2.6	10.0	15.0	17.7	7.7	10.0	15.0	17.7	7.7	6.7	10.0	11.8	5.1
29	St-Léonard	3 300	29.3	44.0	205.3	88.0	88.0	132.0	616.0	264.0	88.0	132.0	616.0	264.0	58.7	88.0	410.7	176.0
30	Sud-Ouest	4 200	37.3	56.0	261.3	112.0	112.0	168.0	784.0	336.0	112.0	168.0	784.0	336.0	74.7	112.0	522.7	224.0
31	Verdun	2 150	19.1	28.7	133.8	57.3	57.3	86.0	401.3	172.0	57.3	86.0	401.3	172.0	38.2	57.3	267.6	114.7
32	Ville-Marie	8 700	270.7	406.0	2 218.0	870.0	812.0	1 218.0	6 090.0	2 610.0	812.0	1 218.0	6 090.0	2 610.0	541.3	812.0	4 060.0	1 740.0
33	Villeray/St-Michel/Parc-Extension	4 200	37.3	56.0	261.3	112.0	112.0	168.0	784.0	336.0	112.0	168.0	784.0	336.0	74.7	112.0	522.7	224.0
34	Westmount	2 050	45.6	68.3	79.8	34.2	136.7	205.0	239.3	102.7	136.7	205.0	239.3	102.7	91.1	136.7	159.6	68.4
	Total arrondissement	95 250	1 164.4	1 746.7	5 370.9	2 302.0	3 493.3	5 240.0	16 112.7	6 906.0	3 493.3	5 240.0	16 112.7	6 906.0	2 328.9	3 493.3	10 741.8	4 604.0

1) les autres territoires pour une durée de 36 mois

2) Un léger écart de 6 tonnes entre le tonnage total et les tonnages répartis est dû à l'arrondissement décimal. Le prix soumis est calculé à partir des tonnages répartis.

Écocentres:

En 2018, le tonnage total a été révisé à la baisse de 4 mois au lieu de 8 mois (contrat octroyé fin août au lieu de début mai: de 22 274 t à 11 137t)

En 2021, le tonnage total a été révisé à la hausse de 8 mois au lieu de 6 mois (fin contrat octroyé fin août au lieu de fin juin: de 18 705 t à 24 940t)

Coût moyen	2018		2019		2020		2021	
	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables	CRD et encombrants valorisables	CRD et encombrants non valorisables
Nouveau contrat	80.62 \$	96.59 \$	80.60 \$	96.59 \$	82.20 \$	98.52 \$	83.82 \$	100.49 \$
Budget 2018	61.62 \$	69.74 \$	61.62 \$	69.74 \$	61.62 \$	69.74 \$	61.62 \$	69.74 \$
Écart	19.00 \$	26.85 \$	18.98 \$	26.85 \$	20.58 \$	28.78 \$	22.20 \$	30.75 \$

Le 12 mai 2016

9260-5286 QUÉBEC INC.
A/S MONSIEUR MARTIN LECLERC
10930, SHERBROOKE
MONTRÉAL-EST (QC) H1B 1B4

N° de décision : 2016-CPSM-1030282
N° de client : 3000765002

Objet : Autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

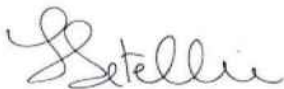
Par la présente, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») accorde à l'entreprise ci-haut mentionnée, faisant également affaires sous KONCAS RECYCLAGE et LES CONSTRUCTIONS FORTIN, une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »). 9260-5286 QUÉBEC INC. est donc inscrite au registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter tenu par l'Autorité.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **11 mai 2019** et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'Autorité de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation/de renouvellement de l'autorisation.

Pour de plus amples informations sur vos obligations ou pour consulter le registre des entreprises autorisées, veuillez-vous référer à la section « Contrats publics » du site web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.



Louis Letellier
Directeur des contrats publics et des entreprises de services monétaires

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2540, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-8512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

www.lautorite.qc.ca

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090



Dossier # : 1187075004

Unité administrative responsable :

Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles

Objet :

Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS



[18-17022 Intervention.xls](#) [18-17022 TCP Prix négocié.pdf](#) [Liste des commandes.pdf](#)



[PV 18-17022.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Myriem LAKLALECH
Agente d'approvisionnement
Tél : 514-872-1998

ENDOSSÉ PAR

Denis LECLERC
Chef de Section
Tél : 514-872-5241
Division :

Le : 2018-07-17

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : No du GDD :

Titre de l'appel d'offres :

Type d'adjudication :

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : - - Nombre d'addenda émis durant la période :

Ouverture originalement prévue le : - - Date du dernier addenda émis : - -

Ouverture faite le : - - Délai total accordé aux soumissionnaires : jrs

Date du comité de sélection : - -

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : Nbre de soumissions reçues : % de réponses :

Nbre de soumissions rejetées : % de rejets :

Soumission(s) rejetée(s) (nom) : Motif de rejet:

Durée de la validité initiale de la soumission : jrs Date d'échéance initiale : - -

Prolongation de la validité de la soumission de : jrs Date d'échéance révisée : - -

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	<input checked="" type="checkbox"/>	# Lot
Koncas Recyclage (9260-5286 Quebec Inc)	19 014 186.08	<input checked="" type="checkbox"/>	34

Information additionnelle

Sur le Procès Verbal on peut lire qu'un seul des 2 lots (soit le lot des territoires).
Une négociation de prix de 729 102,47\$ a été faite auprès du seul soumissionnaire conforme.

Préparé par : Le - -

No de l'appel d'offres

18-17022

Agent d'approvisionnement

Myriem Laklalech

Conformité

Oui

Soumissionnaires	Num. du Lot	Description du lot	Num. d'Item	Description d'item	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Prix unitaires	Données	
									Montant sans taxes	Montant taxes incluses
Koncas Recyclage										
	LOT1	Éco centres	1	CRD et encombrants valorisables provenant des Écocentres	99720	tm	1	76,00 \$	7 578 720,00 \$	8 713 633,32 \$
			2	CRD et encombrants non valorisables provenant des Écocentres	11080	tm	1	92,00 \$	1 019 360,00 \$	1 172 009,16 \$
	LOT2	Ahuntsic Cartierville	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	144	tm	1	78,00 \$	11 232,00 \$	12 913,99 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	216	tm	1	92,00 \$	19 872,00 \$	22 847,83 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1008	tm	1	78,00 \$	78 624,00 \$	90 397,94 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	432	tm	1	92,00 \$	39 744,00 \$	45 695,66 \$
	LOT3	Anjou	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	52	tm	1	78,00 \$	4 056,00 \$	4 663,39 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	78	tm	1	92,00 \$	7 176,00 \$	8 250,61 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	364	tm	1	78,00 \$	28 392,00 \$	32 643,70 \$

Koncas Recyclage	LOT3	Anjou	4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	156	tm	1	92,00 \$	14 352,00 \$	16 501,21 \$
	LOT4	Baie d'Urlé	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	10	tm	1	78,00 \$	780,00 \$	896,81 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	15	tm	1	92,00 \$	1 380,00 \$	1 586,66 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	157,5	tm	1	78,00 \$	12 285,00 \$	14 124,68 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	67,5	tm	1	92,00 \$	6 210,00 \$	7 139,95 \$
	LOT5	Beaconsfield	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	312	tm	1	78,00 \$	24 336,00 \$	27 980,32 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	468	tm	1	92,00 \$	43 056,00 \$	49 503,64 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2184	tm	1	78,00 \$	170 352,00 \$	195 862,21 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	936	tm	1	92,00 \$	86 112,00 \$	99 007,27 \$
	LOT6	CND-NDG	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	256	tm	1	78,00 \$	19 968,00 \$	22 958,21 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	384	tm	1	92,00 \$	35 328,00 \$	40 618,37 \$

Koncas Recyclage	LOT6	CND-NDG	3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1792	tm	1	78,00 \$	139 776,00 \$	160 707,46 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	768	tm	1	92,00 \$	70 656,00 \$	81 236,74 \$
	LOT7	Côte St Luc	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	456	tm	1	78,00 \$	35 568,00 \$	40 894,31 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	684	tm	1	92,00 \$	62 928,00 \$	72 351,47 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1862	tm	1	78,00 \$	145 236,00 \$	166 985,09 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	798	tm	1	92,00 \$	73 416,00 \$	84 410,05 \$
	LOT8	DDO	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	100	tm	1	78,00 \$	7 800,00 \$	8 968,05 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	150	tm	1	92,00 \$	13 800,00 \$	15 866,55 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	0	tm	1	78,00 \$	- \$	- \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	0	tm	1	92,00 \$	- \$	- \$
	LOT9	Dorval	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	564	tm	1	78,00 \$	43 992,00 \$	50 579,80 \$

Koncas Recyclage	LOT9	Dorval	2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	846	tm	1	92,00 \$	77 832,00 \$	89 487,34 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2303	tm	1	78,00 \$	179 634,00 \$	206 534,19 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	987	tm	1	92,00 \$	90 804,00 \$	104 401,90 \$
			1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	70	tm	1	78,00 \$	5 460,00 \$	6 277,64 \$
	LOT10	Hampstead	2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	105	tm	1	92,00 \$	9 660,00 \$	11 106,59 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	122,5	tm	1	78,00 \$	9 555,00 \$	10 985,86 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	52,5	tm	1	92,00 \$	4 830,00 \$	5 553,29 \$
			1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	120	tm	1	78,00 \$	9 360,00 \$	10 761,66 \$
	LOT11	Kirkland	2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	180	tm	1	92,00 \$	16 560,00 \$	19 039,86 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1890	tm	1	78,00 \$	147 420,00 \$	169 496,15 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	810	tm	1	92,00 \$	74 520,00 \$	85 679,37 \$

Koncas Recyclage	LOT12	Ile Bizard/Ste Genevieve	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	222	tm	1	78,00 \$	17 316,00 \$	19 909,07 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	333	tm	1	92,00 \$	30 636,00 \$	35 223,74 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	906,5	tm	1	78,00 \$	70 707,00 \$	81 295,37 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	388,5	tm	1	92,00 \$	35 742,00 \$	41 094,36 \$
	LOT13	Lachine	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	340	tm	1	78,00 \$	26 520,00 \$	30 491,37 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	510	tm	1	92,00 \$	46 920,00 \$	53 946,27 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1785	tm	1	78,00 \$	139 230,00 \$	160 079,69 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	765	tm	1	92,00 \$	70 380,00 \$	80 919,41 \$
	LOT14	LaSalle	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	272	tm	1	78,00 \$	21 216,00 \$	24 393,10 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	408	tm	1	92,00 \$	37 536,00 \$	43 157,02 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1904	tm	1	78,00 \$	148 512,00 \$	170 751,67 \$

Koncas Recyclage	LOT14	LaSalle	4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	816	tm	1	92,00 \$	75 072,00 \$	86 314,03 \$
	LOT15	MHM	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	336	tm	1	78,00 \$	26 208,00 \$	30 132,65 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	504	tm	1	92,00 \$	46 368,00 \$	53 311,61 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2352	tm	1	78,00 \$	183 456,00 \$	210 928,54 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1008	tm	1	92,00 \$	92 736,00 \$	106 623,22 \$
	LOT16	Montreal Est	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	80	tm	1	78,00 \$	6 240,00 \$	7 174,44 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	120	tm	1	92,00 \$	11 040,00 \$	12 693,24 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	560	tm	1	78,00 \$	43 680,00 \$	50 221,08 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	240	tm	1	92,00 \$	22 080,00 \$	25 386,48 \$
	LOT17	Montreal Nord	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	312	tm	1	78,00 \$	24 336,00 \$	27 980,32 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	468	tm	1	92,00 \$	43 056,00 \$	49 503,64 \$

Koncas Recyclage	LOT17	Montreal Nord	3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2184	tm	1	78,00 \$	170 352,00 \$	195 862,21 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	936	tm	1	92,00 \$	86 112,00 \$	99 007,27 \$
	LOT18	Montreal Ouest	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	30	tm	1	78,00 \$	2 340,00 \$	2 690,42 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	45	tm	1	92,00 \$	4 140,00 \$	4 759,97 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	52,5	tm	1	78,00 \$	4 095,00 \$	4 708,23 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	22,5	tm	1	92,00 \$	2 070,00 \$	2 379,98 \$
	LOT19	Mont Royal	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	260	tm	1	78,00 \$	20 280,00 \$	23 316,93 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	390	tm	1	92,00 \$	35 880,00 \$	41 253,03 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	455	tm	1	78,00 \$	35 490,00 \$	40 804,63 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	195	tm	1	92,00 \$	17 940,00 \$	20 626,52 \$
	Lot20	Outremont	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	672	tm	1	78,00 \$	52 416,00 \$	60 265,30 \$

Koncas Recyclage	Lot20	Outremont	2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	1008	tm	1	92,00 \$	92 736,00 \$	106 623,22 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2744	tm	1	78,00 \$	214 032,00 \$	246 083,29 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1176	tm	1	92,00 \$	108 192,00 \$	124 393,75 \$
	LOT21	Pierrefonds Roxboro	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	272	tm	1	78,00 \$	21 216,00 \$	24 393,10 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	408	tm	1	92,00 \$	37 536,00 \$	43 157,02 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1904	tm	1	78,00 \$	148 512,00 \$	170 751,67 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	816	tm	1	92,00 \$	75 072,00 \$	86 314,03 \$
	LOT22	Plateau Mont Royal	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	336	tm	1	78,00 \$	26 208,00 \$	30 132,65 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	504	tm	1	92,00 \$	46 368,00 \$	53 311,61 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2352	tm	1	78,00 \$	183 456,00 \$	210 928,54 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1008	tm	1	92,00 \$	92 736,00 \$	106 623,22 \$

Koncas Recyclage	LOT23	Pointe Claire	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	96	tm	1	78,00 \$	7 488,00 \$	8 609,33 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	144	tm	1	92,00 \$	13 248,00 \$	15 231,89 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	672	tm	1	78,00 \$	52 416,00 \$	60 265,30 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	288	tm	1	92,00 \$	26 496,00 \$	30 463,78 \$
	LOT24	RDP PAT	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	508	tm	1	78,00 \$	39 624,00 \$	45 557,69 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	762	tm	1	92,00 \$	70 104,00 \$	80 602,07 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	3556	tm	1	78,00 \$	277 368,00 \$	318 903,86 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1524	tm	1	92,00 \$	140 208,00 \$	161 204,15 \$
	LOT25	Rosemont la Petite Patrie	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	272	tm	1	78,00 \$	21 216,00 \$	24 393,10 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	408	tm	1	92,00 \$	37 536,00 \$	43 157,02 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1904	tm	1	78,00 \$	148 512,00 \$	170 751,67 \$

Koncas Recyclage	LOT25	Rosemont la Petite Patrie	4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	816	tm	1	92,00 \$	75 072,00 \$	86 314,03 \$
	LOT26	Sainte Anne de Bellevue	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	16	tm	1	78,00 \$	1 248,00 \$	1 434,89 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	24	tm	1	92,00 \$	2 208,00 \$	2 538,65 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	252	tm	1	78,00 \$	19 656,00 \$	22 599,49 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	108	tm	1	92,00 \$	9 936,00 \$	11 423,92 \$
	LOT27	Saint Laurent	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	388	tm	1	78,00 \$	30 264,00 \$	34 796,03 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	582	tm	1	92,00 \$	53 544,00 \$	61 562,21 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2716	tm	1	78,00 \$	211 848,00 \$	243 572,24 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1164	tm	1	92,00 \$	107 088,00 \$	123 124,43 \$
	LOT28	Senneville	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	30	tm	1	78,00 \$	2 340,00 \$	2 690,42 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	45	tm	1	92,00 \$	4 140,00 \$	4 759,97 \$

Koncas Recyclage	LOT28	Senneville	3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	52,5	tm	1	78,00 \$	4 095,00 \$	4 708,23 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	22,5	tm	1	92,00 \$	2 070,00 \$	2 379,98 \$
	LOT29	St Léonard	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	264	tm	1	78,00 \$	20 592,00 \$	23 675,65 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	396	tm	1	92,00 \$	36 432,00 \$	41 887,69 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1848	tm	1	78,00 \$	144 144,00 \$	165 729,56 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	792	tm	1	92,00 \$	72 864,00 \$	83 775,38 \$
	LOT30	Sud Ouest	1	CRD en encombrants valorisables provenant des cours de voirie	336	tm	1	78,00 \$	26 208,00 \$	30 132,65 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des cours de voirie	504	tm	1	92,00 \$	46 368,00 \$	53 311,61 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	2352	tm	1	78,00 \$	183 456,00 \$	210 928,54 \$
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	1008	tm	1	92,00 \$	92 736,00 \$	106 623,22 \$
	LOT31	Verdun	1	CRD en encombrants valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	172	tm	1	78,00 \$	13 416,00 \$	15 425,05 \$
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des collectes faites en bordure de rue	258	tm	1	92,00 \$	23 736,00 \$	27 290,47 \$

Koncas Recyclage	LOT31	Verdun	3	CRD en encombrants valorisables provenant des	1204	tm	1	78,00 \$	93 912,00 \$	107 975,32 \$		
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des	516	tm	1	92,00 \$	47 472,00 \$	54 580,93 \$		
	LOT32	Ville Marie	1	CRD en encombrants valorisables provenant des	2436	tm	1	78,00 \$	190 008,00 \$	218 461,70 \$		
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des	3654	tm	1	92,00 \$	336 168,00 \$	386 509,16 \$		
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des	1827	tm	1	78,00 \$	142 506,00 \$	163 846,27 \$		
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des	783	tm	1	92,00 \$	72 036,00 \$	82 823,39 \$		
			LOT33	Villeray St Michel Parc Extension	1	CRD en encombrants valorisables provenant des	336	tm	1	78,00 \$	26 208,00 \$	30 132,65 \$
					2	CRD en encombrants non valorisables provenant des	504	tm	1	92,00 \$	46 368,00 \$	53 311,61 \$
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des	2352	tm	1	78,00 \$	183 456,00 \$	210 928,54 \$		
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des	1008	tm	1	92,00 \$	92 736,00 \$	106 623,22 \$		
	LOT34	Westmont	1	CRD en encombrants valorisables provenant des	410	tm	1	78,00 \$	31 980,00 \$	36 769,01 \$		
			2	CRD en encombrants non valorisables provenant des	615	tm	1	92,00 \$	56 580,00 \$	65 052,86 \$		
			3	CRD en encombrants valorisables provenant des	717,5	tm	1	78,00 \$	55 965,00 \$	64 345,76 \$		
			4	CRD en encombrants non valorisables provenant des	307,5	tm	1	92,00 \$	28 290,00 \$	32 526,43 \$		
Total (Koncas Recyclage)								16 537 670,00 \$	19 014 186,08 \$			



LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
D'APPEL D'OFFRES DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Exploité par CGI en partenariat avec [Constructo](#) pour le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec.

Liste des commandes

Numéro : 18-17022

Numéro de référence : 1161811

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Réception, tri et mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et encombrants pour l'agglomération de Montréal 2018-2021

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
Bernard Paysagiste Inc 401, rue Saint-Jean Lachute, QC, J8H 3R8	<u>Monsieur Martin Guay</u> Téléphone : 450 562-3437 Télécopieur : 450 562-1805	Commande : (1439298) 2018-05-05 9 h 11 Transmission : 2018-05-07 7 h 21	2939379 - 18-17022 Addenda 1 (devis) 2018-05-11 16 h 10 - Courriel 2939380 - 18-17022 Addenda 1 (bordereau) 2018-05-11 16 h 10 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Centre de tri Melimax Inc. 303 boul. Industriel Châteauguay, QC, J6J 4Z2	<u>Madame Sophie Briere</u> Téléphone : 450 699-6862 Télécopieur : 450 699-8488	Commande : (1440414) 2018-05-08 11 h 05 Transmission : 2018-05-08 11 h 05	2939379 - 18-17022 Addenda 1 (devis) 2018-05-11 16 h 11 - Télécopie 2939380 - 18-17022 Addenda 1 (bordereau) 2018-05-11 16 h 10 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Télécopieur Mode privilégié (plan) : Messagerie (Purolator)
Koncas Recyclage Inc. 10930 Sherbrooke Est Montréal, QC, H1B1B4	<u>Madame Alexandra Poitevin</u> Téléphone : 514 717-4873 Télécopieur :	Commande : (1439698) 2018-05-07 11 h 29 Transmission : 2018-05-07 11 h 29	2939379 - 18-17022 Addenda 1 (devis) 2018-05-11 16 h 10 - Courriel 2939380 - 18-17022 Addenda 1 (bordereau) 2018-05-11 16 h 10 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
Services Matrec Inc... 4 Chemin du Tremblay Boucherville, QC, J4B 6Z5	<u>Madame Michèle Lamarre</u> Téléphone : 450 645-3181 Télécopieur : 450 641-2535	Commande : (1439830) 2018-05-07 13 h 34 Transmission : 2018-05-07 13 h 34	2939379 - 18-17022 Addenda 1 (devis) 2018-05-11 16 h 10 - Courriel 2939380 - 18-17022 Addenda 1 (bordereau) 2018-05-11 16 h 10 - Téléchargement Mode privilégié (devis) : Courrier électronique

Mode privilégié (plan) : Messagerie
(Purolator)

Ville de Montréal - Service de l'environnement 1555, rue Carrie-Derick 2e Montréal, QC, H3C6W2	Madame Valérie Catelani Téléphone : 514 872-3730 Télécopieur : 514 872-8146	Commande : (1440626) 2018-05-08 15 h 04 Transmission : 2018-05-08 15 h 04	Mode privilégié : Ne pas recevoir
<hr/>			
Ville de Montréal - Service de l'environnement 1555, rue Carrie-Derick 2e Montréal, QC, H3C6W2	Madame Valérie Catelani Téléphone : 514 872-3730 Télécopieur : 514 872-8146	Commande : (1448560) 2018-05-25 10 h 47 Transmission : 2018-05-25 10 h 47	2939379 - 18-17022 Addenda 1 (devis) 2018-05-25 10 h 47 - Téléchargement 2939380 - 18-17022 Addenda 1 (bordereau) 2018-05-25 10 h 47 - Téléchargement Mode privilégié : Ne pas recevoir

© 2003-2018 Tous droits réservés

Dossier # : 1187075004

Unité administrative responsable :	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles
Objet :	Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[GDD 1187075004 - Intervention financière.xlsx](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Jean-François BALLARD
Préposé au budget

Tél : (514) 872-5916

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-07-20

Yves COURCHESNE
Directeur - financement, trésorerie et caisses
de retraite et trésorier adjoint

Tél : 514 872-3155

Division : Service des Finances

Dossier # : 1187075004

Unité administrative responsable :

Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles

Objet :

Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.



Rapport- mandat SMCE187075004.pdf

Dossier # :1187075004

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-
Cartierville

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-des-
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

Mme Fanny Magini
Arrondissement d'Outremont

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 23 août 2018

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE187075004**

Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE187075004

Accorder à l'entreprise Koncas Recyclage (9260-5286 Qc) un (1) contrat d'une durée de 36 mois au montant de 18 873 315,80 \$ (taxes incluses) pour la réception, le tri et la mise en marché de résidus de construction, rénovation, démolition et d'encombrants de 33 territoires et sept (7) écocentres - Appel d'offres public # 18-17022 / (Un (1) soumissionnaire conforme). Le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an chacune. Autoriser un virement budgétaire de 493 131,49 \$ en 2018 en provenance des dépenses contingentes, de compétence d'agglomération / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement de 1 364 759,99 \$ en 2019, de 1 561 407,68 \$ en 2020 et de 1 233 525,62 \$ en 2021.

À sa séance du 1er août 2018, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait aux critères suivants :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres et présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 8 août 2018, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service de l'environnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Pour les membres de la Commission, l'état du marché, avec un seul soumissionnaire conforme, témoigne d'une situation qui mériterait une grande réflexion de société sur la production, la consommation et la gestion des résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Les membres ont bien compris que divers facteurs étaient à l'origine de la hausse des prix, notamment :

- les matières reçues ont souvent peu de potentiel de valorisation;

- il y a un manque de débouchés pour les matières valorisables;
- la valeur des matières est très faible;
- les normes applicables sont de plus en plus sévères.

Pour la Commission, il faudra déployer les moyens appropriés pour relancer la valorisation des matières et éviter de devoir acheminer des résidus de construction, de rénovation et de démolition dans des lieux d'enfouissement.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'environnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres et présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE187075004 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.